



SECTION EXCELLENCE SPORTIVE
FILIERE ARBITRAGE
DU LYCEE JEAN MONNET



Section Excellence Sportive
Filière Arbitrage
Lycée Jean Monnet Strasbourg

Lycée Jean Monnet - Strasbourg
CS 20240 67028 Strasbourg Cedex

LES OBJECTIFS

La réussite scolaire et l'épanouissement de votre enfant en réalisant sa passion sportive :

- Permettre à des élèves sérieux de poursuivre leurs études secondaires et les placer dans des conditions optimales de réussite scolaire tout en y ajoutant une formation théorique et pratique d'arbitre de football
- Suivre un cursus de formation « football » commun avec les joueurs de la section foot
- Améliorer le niveau arbitral pour atteindre l'élite régionale en jeune
- Prétendre au concours de :
« JEUNE ARBITRE DE LA FEDERATION »

LE RECRUTEMENT

Il se fait sur 3 critères : le dossier scolaire, le niveau physique et technique (tests) et l'aptitude physique (certificat médical).

Le dossier de candidature doit comprendre :

- les 2 derniers bulletins
- le certificat médical d'aptitude à la pratique du football/arbitrage (datant de moins de 3 mois)
- 2 timbres autocollants à validité permanente
- la fiche de renseignements signée par le représentant légal de l'élève.

Il est à adresser pour le **vendredi 24 mars 2023** au :

LYCEE JEAN MONNET
2 place Albert Schweitzer
CS 20240 – 67028 STRASBOURG CEDEX

Le concours d'entrée (évaluation athlétique, entretien et évaluation en jeu) aura lieu, sous réserve du protocole sanitaire en vigueur, le

Mardi 02 mai 2023 de 09h00 à 17h00

Lieu : A.S. Musau – 31 rue des Corps de Garde – 67100 STRASBOURG (une convocation suivra)

LE FONCTIONNEMENT

L'ARBITRAGE

- 3 à 4 entraînements par semaine
- Une formation spécifique arbitrage s'articulant autour de :
 - la préparation athlétique
 - la préparation théorique et aux règlements
 - la préparation technique et pratique
 - l'arbitrage de rencontres avec analyse de prestation
- Encadrement :
 - Thierry Brand, Professeur EPS et DES
 - Nicolas Demuth, Professeur EPS et DES
 - Aurélien Briest, Conseiller Technique en Arbitrage
 - Des formateurs diplômés en arbitrage
- Suivi médical : 2 contrôles médicaux annuels.
- Adhésion obligatoire à l'association sportive du lycée pour participer aux compétitions

LA SCOLARITE

- Elle est identique à celle de tous les autres lycéens (disciplines et nombre d'heures) ; l'emploi du temps inclut les horaires de pratique arbitrage en établissement.
- Les contraintes liées aux horaires d'entraînement seront prioritaires sur les choix d'enseignement de spécialité.
- Incompatibilité avec : ABIBAC, Section européenne et enseignements optionnels (sauf DGEMC, maths complémentaires et maths expertes en terminale).
- Demi-pension et internat possibles

LYCEE JEAN MONNET – 2 place Albert Schweitzer – CS 20240 – 67028 STRASBOURG CEDEX

Tél. : 03 88 31 95 60 Courriel : ce.0670078w@ac-strasbourg.fr

RENSEIGNEMENTS : Ligue du Grand Est de Football – Aurélien BRIEST – C.T.A.

Tél : 06 81 63 96 17 ou Courriel : abriest@lgef.fff.fr

Document à conserver